

LE RECENSEMENT

LE CAS DU CHEF DE MÉNAGE

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): J'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné que le questionnaire du recensement contient une déclaration selon laquelle le chef du ménage serait le mari et non la femme, et que cette déclaration est inexacte, trompeuse et antidémocratique.

Des voix: Oh, oh!

Mme MacInnis: ...et qu'elle insulte un grand nombre de personnes qui doivent remplir cette formule, le ministre nous dira-t-il si cette déclaration antédiluvienne a été révisée avec son approbation?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le Bureau de statistique doit se fier aux apparences la plupart du temps, et c'est ce qui s'est produit dans ce cas-ci. Puis-je, néanmoins, prier les députés qui ont des problèmes à soulever à propos du questionnaire du recensement, de se rendre à 1 h 30 cet après-midi à la pièce 112-N, où des fonctionnaires du Bureau de statistique répondront à leurs questions.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Au sujet de la réunion qui doit avoir lieu cet après-midi—et pour laquelle le ministre a lancé cette invitation avec empressement—cela signifie-t-il que des changements seront effectués et que par exemple, la religion sera ajoutée à la formule abrégée où elle ne figure pas actuellement?

L'hon. M. Pepin: Non, monsieur l'Orateur. Toutefois, certaines erreurs faites par le très honorable représentant de Prince-Albert seront alors rectifiées.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je pose la question de privilège. Le ministre dit qu'il va rectifier certains erreurs que j'ai commises. Permettez-moi de signaler qu'on ne mentionne pas sur la formule abrégée le quatrième groupe ethnique le plus important au Canada, c'est-à-dire les Ukrainiens, en dépit de la falsification des faits à laquelle le ministre a participé vendredi dernier en mon absence.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale au très honorable représentant qu'il n'a pas soulevé une question de privilège, mais une question qui prête à controverse.

* * *

LES PÉNITENCIERS

LES MISES AU CACHOT À COLLINS BAY

M. Frank Howard (Skeena): Je voudrais poser une question au solliciteur général. Comme sa déclaration du 21 mai au sujet de détenus étant transférés à leur demande même aux cellules d'isolement des pénitenciers de Collins Bay et de Kingston a pour le moins créé un malentendu et jeté des soupçons sur les personnes en cause, aurait-il l'obligeance d'expliquer ses propos ou de s'excuser pour les erreurs qui auraient pu s'y glisser?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, je n'ai jamais dit que les détenus avaient choisi d'être transférés de Millhaven à un autre endroit. J'ai dit qu'à la suite des événements de Kingston, nous manquions de locaux, que les détenus avaient choisi de détruire les locaux à Kingston. Voilà ce que j'ai dit.

Alors que les détenus étaient à Millhaven, le Commissaire était informé que des troubles étaient formentés et, dans le but de prendre des mesures préventives, nous avons transféré des détenus de Millhaven à d'autres institutions; tel a été notre choix comme mesure préventive.

* * *

LES PÊCHES

L'AIDE AUX PÊCHEURS MANITOBAINS LÉSÉS
PAR L'HYDRARGYRISME

[Traduction]

M. Jack Murta (Lisgar): Ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Forêts. Le gouvernement a-t-il songé à soutenir la création d'un programme spécial d'indemnisation et un autre de retraite anticipée pour les quelque 207 pêcheurs qui ont perdu leur emploi sans y être pour quoi que ce soit à cause de l'hydrargyrisme au lac Winnipeg et dans les lacs environnants du Manitoba?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Nous discutons avec le gouvernement du Manitoba d'un programme dont les détails seront révélés sous peu.

* * *

L'ENSEIGNEMENT

LES COURS DE GESTION D'ENTREPRISE

M. Mac T. McCutcheon (Lambton-Kent): Puis-je poser une question au premier ministre suppléant? Elle fait suite à celle que je lui ai posée la semaine dernière. Il s'en souvient peut-être—elle portait sur le déclin des inscriptions aux cours de gestion d'entreprise dans nos universités. Le gouvernement examinera-t-il maintenant la recommandation du Conseil économique qui propose dans ce domaine l'élaboration de programmes conjoints avec l'industrie?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): En effet, monsieur l'Orateur. Le gouvernement souhaite que nous ayons plus de diplômés en commerce au pays, et nous avons apporté une aide indirecte de diverses façons et, bien entendu, une aide directe en payant 50 p. 100 des frais de fonctionnement de tout l'enseignement supérieur. Ma réponse à cette question est donc affirmative.

M. McCutcheon: Le gouvernement consulera-t-il les provinces sur ce sujet ainsi que sur la proposition du Conseil économique selon laquelle les programmes de gestion d'entreprise, par exemple, devraient s'étendre à des domaines comme l'hygiène publique, les loisirs et la protection du consommateur?

M. l'Orateur: Le député pose sa question supplémentaire sous forme de proposition ou de recommandation au gouvernement, et il doit présumer qu'elle sera considérée.